

Faire entendre sa voix dans un débat public



Plateforme photovoltaïque ou encore centrale nucléaire, chaque grand projet d'envergure ayant des impacts sur l'environnement est soumis au débat public. Vous souhaitez vous exprimer et participer en ligne ou en présentiel aux réunions publiques ? C'est possible ! La loi donne le droit à tous, experts ou non, d'être informés et de donner son avis.

La Commission nationale du débat public (CNDP) et l'INC vous proposent une campagne d'information TV et web avec 3 vidéos ConsoMag expliquant le fonctionnement des débats et les modes de participation des publics.

[Voir les vidéos](#)

Actualités

Cette semaine, l'INC vous met en garde contre les faux assureurs et vous explique la marche à suivre pour résilier un contrat d'abonnement à une chaîne payante. Vous apprendrez également qu'il existe une application qui simplifie les démarches en cas de vente ou d'achat de véhicules d'occasion (simplimmat.gouv).



Attention au site Internet ZEBRANCE qui commercialise des assurances sans être agréé

Avant de vous engager avec un organisme qui propose des assurances, vérifiez qu'il est bien



Simplimmat.gouv : l'application de vente et d'achat de véhicules d'occasion

La vente et l'achat de certains véhicules d'occasion deviennent accessibles dans toute la France par smartphone, grâce à une

reconnu en tant que professionnel agréé.

[Lire l'article](#)



Abonnement à une chaîne payante : vous souhaitez résilier votre contrat

Pour vous aider à résilier correctement votre contrat à une chaîne payante, la fiche pratique de l'INC vous guidera pas à pas.

[Lire la fiche pratique](#)



Relogement des locataires dans les opérations de démolition d'immeuble

Si vous êtes dans ce cas, le bailleur social doit vous faire des propositions de relogement qui devront répondre à vos besoins personnels et familiaux.

[Voir la vidéo](#)

nouvelle application

[Lire l'article](#)



Réforme du marché de l'électricité. L'Etat et EDF s'entendent sur le dos des consommateurs pour facturer un prix du nucléaire exorbitant

L'association de consommateurs CLCV s'exprime sur les propositions récentes du gouvernement pour réformer le secteur de l'électricité.

[Lire l'article](#)



Ai-je la possibilité de porter plainte contre une publicité qui me choque ou qui me déplaît ?

Vous pouvez réagir en contactant l'organisme habilité à faire respecter les règles déontologiques publicitaires.

[Lire l'article](#)

[Fiches pratiques](#) | [Lettres types](#) | [Simulateurs](#) | [Associations de consommateurs](#)

Institut National de la
Consommation
76, avenue Pierre Brossolette
92240 MALAKOFF



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} car vous vous êtes abonné à la lettre d'information du site de l'Institut national de la consommation ([mentions légales](#)).

Vous pouvez mettre fin à ces envois en cliquant sur le lien de désinscription situé au bas de ce mail. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition ou d'effacement de vos données en nous écrivant à l'adresse dpo@inc60.fr.

A tout moment, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Cnil. [Se désinscrire](#)